

DEPARTEMENT MARNE
ARRONDISSEMENT EPERNAY
CANTON ESTERNAY

Commune
De COURGIVAUX

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

Extrait du registre des délibérations du conseil
municipal de COURGIVAUX (51310)
Par suite d'une convocation en date du 22 juillet 2020
les membres composant le conseil municipal se
sont réunis en mairie le 29 août 2020 à 9 heures 30
sous la présidence de Sylvie LEFRANC Maire

Présents : LEFRANC Sylvie, TEMPLIER Arnaud, BONNART Alain
COCHET Pascal, FORLINI Dominique, NAROZNY
Emmanuel, GOIJAT Sébastien, HETTIER Xavier,

Absents : MALLET Vanessa

Absent et excusé : BULAND Dominique
BACHELIER Sylviane (procuration à
FORLINI Dominique)

Secrétaire de séance : BONNART Alain

Séance du 29 août 2020

Délibération : N° 2020-08-29/02 – droit aux questions orales

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles
L. 2121-19 du CGCT

Considérant le droit pour les conseillers municipaux, au-delà des points soumis à
l'ordre du jour du Conseil municipal, d'exposer au Maire des questions orales
pour toute affaire ayant trait aux affaires de la Commune

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 9 voix pour, 0 voix contre, 0
abstention.**

DECIDE :

Que les questions ne faisant pas partie de l'ordre du jour devront être déposées,
compte tenu des horaires limités d'ouverture de la Mairie, sur le mail de celle-ci à
savoir : mairie-de-courgivaux@orange.fr, 48 heures avant la date du Conseil
municipal afin de permettre de réunir les éventuels éléments nécessaire à la
réponse.

Le Maire,
Sylvie LEFRANC



Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-préfecture Epernay le... 03 septembre 2020
et de la publication, le 03 septembre 2020
Fait le 03 septembre 2020
Le Maire,

